



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N°57 SPECIAL



PREFET DE L'HERAULT

ARRETE : 2015/1/

OBJET : MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

PROMOTION « FETE DES MERES » 2015.

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault

- VU le décret n° 82 938 du 28 octobre 1982 créant la médaille de la Famille Française;
- VU l'arrêté du 15 mars 1983 portant application du décret susvisé;
- VU la circulaire n° 9316 du 19 mai 1993 du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville;
- VU Les articles D 215-7 à D 215-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU l'article 62 du Décret N° 2006-665 du 7 juin 2006 ;
- VU les articles 17 et 18 du Décret N° 2006-672 du 8 juin 2006 ;

SUR Proposition de M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : à l'occasion de la promotion de la Fête des Mères 2015, la Médaille de la Famille est décernée aux personnes de famille dont les noms suivent, afin de rendre hommage à leur mérite et leur témoigner la reconnaissance de la Nation :

MEDAILLE de la FAMILLE:

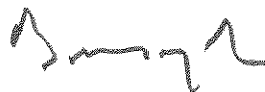
- Mme JAMET Nathalie née BISOTTI – 7, place de la Mairie- 34290 ALIGNAN DU VENT

- M me DOUMAYROU Micheline née MAUGER – Les Bregimes – Route de Lespignan
34500 BEZIERS
- Mme HELLIN Marie-Françoise née DEFEND – 1, rue des Chansons- Lot des Hors –
34140 MEZE
- Mme NICOLAS Jeannine née GARCIA– 12, rue Danton – 34140 MEZE
- Mme PEREZ Monique née CALAS – 2, rue des Mourgues– 34140 MEZE
- Mme GERTOUX Nadine – 155, rue Marie-Christine Kekenbosch – 34310 MONTADY
- Mme VASILEV Catherine née FABRET – 14, rue du Chasselas – 34290 SERVIAN
- Mme FLACHAIRE-CORNETTE Michelle née FLACHAIRE– 25, rue Occitanie –
34270 ST MATHIEU de TREVIER
- Mme MORENO Martine née LOMBARDO – 15, rue Occitanie – 34270 ST MATHIEU
de TREVIER
-

ARTICLE 2 : M.le Directeur de cabinet et M. le Directeur de l'Union Départementale des Associations Familiales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault et dont ampliation sera adressée au Ministère de la Famille et de l'Enfance.

Fait à Montpellier, le 18 MAI 2015

Le Préfet



Pierre de BOUSQUET